

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 5 (1975)
Heft: 12

Rubrik: Pro Senectute : les pages de la Fondation suisse pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Secrétariats cantonaux :

Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20
Bienna, 8, rue du Collège 032/22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre 037/22 41 53
Sion, 3, rue des Tonneliers 027/22 07 41

Valais

La "brisolée" historique de Plan-Cerisier

« Brisolée », un bien joli mot que vous cherchez en vain dans les dictionnaires. En Valais, pays du soleil et de l'hospitalité généreuse, personne n'en ignore la signification : ce mot fait partie du folklore.

La « brisolée » plonge ses racines dans la nuit des temps. Il y a en effet belle lurette que la châtaigne est récoltée en Valais, notamment dans la région de Fully. Et il y a belle lurette qu'on s'en régale. Mais tandis qu'ailleurs, les « marrons chauds » font leur apparition dans les rues des villes au début de l'hiver — des rues qu'ils parfument — la « brisolée » s'installe dans les cuisines : elle est beaucoup

plus subtile. Après avoir subi l'épreuve du feu, les châtaignes sont consommées avec du beurre, des confitures, ou du fromage de Bagnes, le tout arrosé de vin ou de moût. C'est délicieux, sympathique et fraternel. Les mains plongent dans la soupière, les doigts frémissent au contact des châtaignes bouillantes, les écorces craquent, crissent... et les langues se délient. C'est un repas, un repas paisible, amical, qui ignore toute précipitation.

C'est à une « brisolée » historique que le journal « Aînés » a été convié, fin octobre, dans le ravissant hameau de Plan-Cerisier, accroché dans les vi-

gnes, au-dessus de Martigny. Historique, parce qu'elle fut l'occasion d'un événement sans précédent en Valais : une rencontre interclubs. Le Club des aînés de Martigny invitait le Club des aînés de Monthey à croquer la châtaigne. 163 personnes avaient répondu à l'invitation. Un beau score, très encourageant, dont on a déjà tiré la leçon : d'autres rencontres fraternelles de clubs de personnes âgées auront lieu en Valais. A l'occasion du prochain Carnaval, Monthey invitera Martigny. On s'en réjouit déjà tout au long du Bas-Rhône. Il va de soi que le journal « Aînés » sera de la fête.

Beaucoup d'amitié et de joie dans trois salles du restaurant de Plan-Cerisier.



Ces deux clubs du Bas-Valais sont importants, chacun comptant environ 250 membres. Ils pratiquent l'auto-gestion dans sa forme la plus démocratique. Une dizaine de responsables président aux destinées de chaque club, aidés, encouragés dans leur tâche par Pro Senectute. A Monthey, Mme Jane Rossy ; à Martigny, Mme Colette Ravera, mettent leur expérience et leur enthousiasme de responsables de la Fondation pour la Vieillesse, au service de ces clubs où la bonne humeur, l'entraide et l'amitié sont de règle.

A Plan-Cerisier, cet après-midi-là, les salles boisées du sympathique restaurant à flanc de coteau, furent le théâtre de joyeux ébats. On se régala, on s'abandonna à la douce chaleur du lieu et aux joies de la bonne humeur. Un accordéoniste bénévole, M. Gaston Duby, son travail terminé, monta tout exprès à Plan-Cerisier pour faire danser les participants. Les gens de Monthey fraternisèrent avec ceux de Martigny, et des amitiés nouvelles se nouèrent. On félicita la doyenne du club de Martigny, Mlle Fanny Franc, ancienne repasseuse âgée de 87 ans, toujours alerte, qui « monta à pied ». On congratula aussi M. et Mme Alfred Borra, de Monthey, qui viennent de fêter leurs 60 ans de mariage.

En bref, une lumineuse journée et une expérience interclubs d'où sortiront, à n'en pas douter, d'excellentes idées.

En fin d'après-midi, Monthey prit congé de Martigny après un échange d'aimables paroles. Pas d'adieux, mais un au revoir chaleureux : on pense déjà au Carnaval !

Texte et photos G. G.

Adresses utiles

Si vous désirez faire partie de l'un de ces clubs, adressez-vous à :

Club des aînés de Monthey : Mme Robert Medico, « Le Chili », Monthey, tél. (025) 4 20 19.

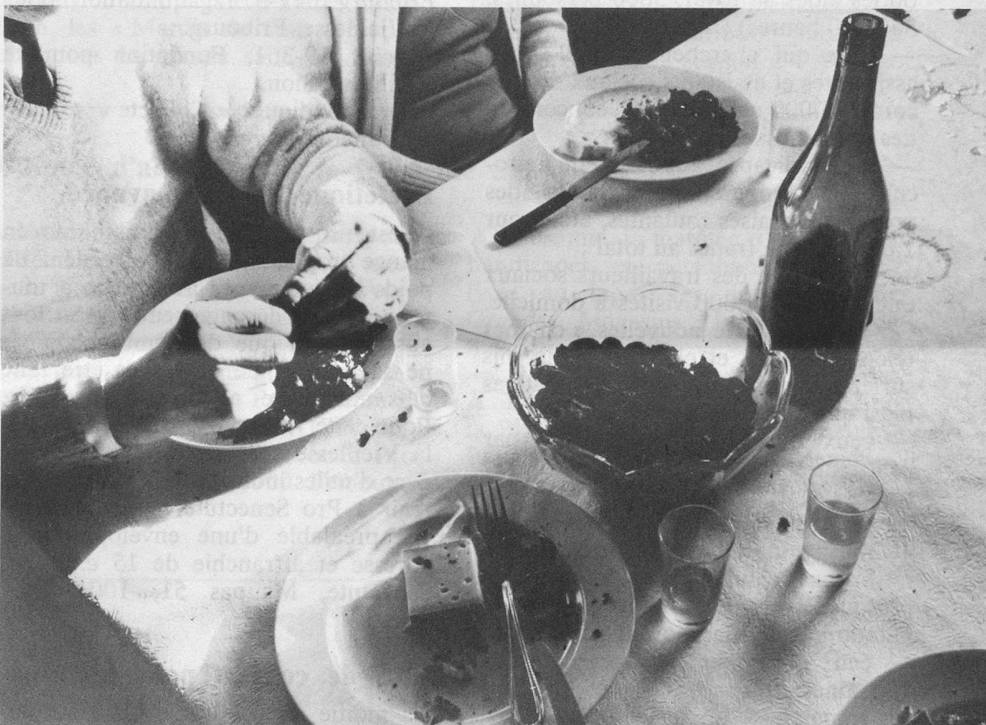
Club des aînés de Martigny : Mlle Emilie Arlettaz, rue Plaisance 12, Martigny, tél. (026) 2 29 16.

Et si vous habitez d'autres régions du Valais, renseignez-vous en téléphonant à Pro Senectute, Sion, tél. (027) 22 07 41. D'autres clubs existent, qui sont prêts à vous accueillir !

Ceux qui, à Martigny et à Monthey, président à la bonne marche de deux grands clubs d'aînés. Le soleil se couche ; c'est l'heure du retour.

Châtaignes, fromage de Bagnes, vin nouveau. La « brisolée » !

Pour la première fois en Valais, une rencontre interclubs. Autour des tables, on fait connaissance.



CONFÉDÉRATION

Un bilan humain

Pro Senectute en 1974

Le rapport annuel de la Fondation suisse pour la Vieillesse/Pro Senectute démontre de façon impressionnante qu'en dépit des améliorations sensibles de l'AVS et des prestations complémentaires, les problèmes de la vieillesse n'ont pas pour autant été résolus. En 1974, Pro Senectute a aidé :

— 7800 nécessiteux, pour 2,6 millions de francs au total ;

— des milliers de personnes handicapées ou affaiblies, par le service des repas à domicile (env. 313.000 menus distribués par les services organisés par Pro Senectute ; il en existe qui sont patronnés par d'autres œuvres), ou les aides au foyer, 5800 personnes, 340.000 heures) ;

— ceux qui cherchent conseil : 150 assistantes et assistants sociaux ont accordé 55.000 consultations concernant des domaines les plus divers ;

— les handicapés, auxquels elle a procuré 2100 appareils acoustiques, des prothèses, chaises roulantes, etc., pour 1,6 million de francs au total ;

— les isolés : des travailleurs sociaux ont effectué 21.000 visites à domicile. On a organisé de nouvelles « chaînes téléphoniques » et clubs de midi, mis sur pied des après-midi récréatives ainsi que des excursions ;

— ceux qui aiment travailler : par l'entremise de l'« action P », 463 retraités ont trouvé du travail.

— ceux qui réclament de l'exercice : 48.300 gymnastes du troisième âge se retrouvent régulièrement au sein de presque 2600 groupes. Des groupes de natation et de marche ont vu le jour ;

— ceux qui aiment voyager : plus de 450 aînés ont participé aux « vacances romandes » organisées par les comités romands et accompagnées par du personnel qualifié ;

— ceux qui veulent savoir, et pour qui elle édite la revue « Zeitlupe », en allemand, tandis qu'elle collabore à la revue romande « Aînés » (45.000 abonnés pour les deux réunies). Pro Senectute possède également une bibliothèque et a organisé 34 cours de préparation à la retraite ;

— chacun, en informant le public sur les problèmes de la vieillesse par la presse, la radio et la télévision, et en cherchant ainsi à éveiller la compréhension pour les personnes âgées.

Si Pro Senectute doit rester une œuvre privée, elle a besoin de votre don aussi. L'année passée, la collecte d'octobre a recueilli 3 millions de francs. Nous nous permettons d'attirer l'attention de ceux qui n'ont pas trouvé l'occasion

de participer à la collecte lors du porte à porte ou par versement postal sur notre compte de chèques postaux. 95 % de votre don ira au comité Pro Senectute de votre canton de domicile. Vous êtes en droit de déduire votre don sur la déclaration d'impôts. Merci d'avance de votre générosité !

Où adresser vos dons ?

Genève : 12-463, Fondation pour la Vieillesse.

Vaud : 10-5137, Comité vaudois pour la Vieillesse.

Neuchâtel : 20-1040, Fondation pour la Vieillesse.

Bienne : 25-1509, Société pour la Vieillesse, Bienne.

Jura-Nord : 25-773, Pour la Vieillesse, Porrentruy.

Jura-Sud : 25-1405, Pro Senectute, Tavannes.

Fribourg : 17-6737, Fondation pour la Vieillesse, Fribourg.

Valais : 19-361, Fondation pour la Vieillesse, Sion.

Prière d'indiquer « Collecte » sur votre bulletin. *Merci !*

Diététique de l'âge avancé

Il est un fait que le Suisse moyen mange trop et que cet « excédent de poids » peut mener avec l'âge à toutes sortes de dérangements. Il est tout aussi certain que de nombreux aînés ne savent pas de quoi doit être faite une nourriture adaptée à leur âge. Pour cette raison Pro Senectute/Pour la Vieillesse a édité un aide-mémoire avec d'utiles indications. On peut l'obtenir à Pro Senectute moyennant envoi préalable d'une enveloppe avec adresse et affranchie de 15 c. à Pro Senectute, Maupas 51, 1004 Lausanne.

Plus de confort pour les aînés

La moitié du produit de la Fête nationale 1974 est destinée à un meilleur agencement de cités-vieillesse et maisons de retraite pour personnes âgées. Le décompte des dons de la Fête nationale a fait ressortir le montant réjouissant de 1,418 millions, qui peut être utilisé pour l'acquisition d'objets d'ameublement ou appareils pour salles collectives, cafeterias, salles de lecture ou de musique, salles de thérapie, mais aussi pour l'achat d'appareils pour faciliter les soins et les travaux ménagers. En plus, des places assises à l'extérieur ou sur des terrasses peuvent être mieux aménagées ; la liste des possibilités va du projecteur jusqu'au carreau de jardin pour jardinier-amateur. Seules deux conditions sont à remplir : les établissements doivent être reconnus d'utilité publique ou à but non lucratif et

les aménagements doivent correspondre à un besoin prouvé des pensionnaires. Pour la distribution des allocations un conseil mixte sous la présidence du Dr h. c. Rud. Meier, président du comité directeur de Pro Senectute, est compétent.

GENÈVE

Moyens auxiliaires

La Fondation peut subventionner toute personne en âge d'AVS qui aurait besoin d'un « moyen auxiliaire ». Par moyen auxiliaire nous entendons tout appareil ou objet permettant à la personne de se déplacer, de développer son autonomie personnelle notamment :

- chaussures orthopédiques,
- corsets médicaux,
- appareils acoustiques,
- cours de lecture labiale,
- fauteuils roulants,
- chaises percées,
- cannes, trotteurs,
- appareils spéciaux pour rhumatisants ou sourds,
- installation de barre, chaise de bain.

Il faut cependant répondre à certaines conditions, soit fournir les certificats médicaux nécessaires et l'attestation de ressources annuelles limitées à Fr. 20.000.— pour une personne et Fr. 30.000.— pour un couple.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre service social 3, place de la Taconnerie, tél. (022) 21 04 33.

VAUD

Pro Senectute et les 700 ans de la Cathédrale de Lausanne

Afin de faire participer les aînés aux fêtes du 700^e anniversaire de la Cathédrale de Lausanne, le comité vaudois de Pro Senectute avait organisé une journée troisième âge, pour le jeudi 6 novembre. Cette journée comprenait des visites commentées de la Cathédrale et de la magnifique exposition du Musée de l'Ancien-Evêché, un moment de recueillement ecuménique et un concert d'orgue.

A l'heure où nous imprimons, le succès de cette opération était tel (plus de 1400 personnes inscrites) que les organisateurs avaient dû prévoir, pour le 7 novembre, une deuxième journée. Nous rendrons compte, dans un prochain numéro, de cette très importante manifestation.

A noter, enfin, que l'Union vaudoise des propriétaires d'autocars avait, à

cette occasion, consenti des conditions exceptionnelles en faveur des retraités. Qu'elle en soit remerciée ici.

Nouveau club d'âinés à Bois-Gentil

Un nouveau club interparoissial (catholiques et protestants) vient de rejoindre ceux dont s'occupe Pro Senectute-Vaud. Installé à Bois-Gentil, il propose des loisirs passifs (après-midi récréatives, conférences, jeux, etc.), mais aussi des ateliers de création.

Ouvert tous les après-midi, dès 14 heures, il est placé sous la responsabilité de M. Jean Carrel, animateur de Pro Senectute.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser, soit au pasteur Bohren, soit à l'abbé Marti.

NEUCHÂTEL

L'époque des frimas

Nous rappelons aux personnes âgées qui redoutent de sortir par le froid ou les chemins verglacés nos deux services de repas à domicile :

Neuchâtel : tél. (038) 24 56 56

La Chaux-de-Fonds-Le Locle : tél. (039) 23 20 53

Si vous avez besoin d'aide ménagère à la suite d'indisposition grippale ou de convalescence, adressez-vous également à nos travailleurs sociaux qui vous fourniront les adresses des services d'aide familiale, vous aideront dans vos démarches si besoin est :

Neuchâtel : tél. (038) 24 56 56

La Chaux-de-Fonds : (039) 23 20 20

Le Locle : (039) 31 62 22, permanence le lundi après-midi.

Clubs des loisirs

Ils poursuivent leurs activités et en décembre, ils organisent leur fête de fin d'année :

Neuchâtel : Au Théâtre, samedi 13 décembre.

Val-de-Travers : jeudi 11 décembre.

Les Ponts-de-Martel : Salle de paroisse, jeudi 11 décembre.

Le Locle : Casino et Maison de paroisse, samedi 13 décembre.

La Chaux-de-Fonds : Maison du Peuple, jeudi 11 décembre, film et conférence : Le pétrole. Jeudi 18 décembre Fête de fin d'année.

Neuchâtel : Au Théâtre, la compagnie Scaramouche présente : « La Veuve rusée » de Carlo Goldoni, dimanche 28 décembre.

Les manifestations débutent à 14h.30. La carte de membre est exigée à l'entrée.

JURA NORD

Un club tout neuf à Delémont

Le Club des aînés de Delémont et environs a ouvert ses portes début novembre à l'Ancien Hospice. Il permet aux aînés de se rencontrer, de rester en forme, de lutter contre la solitude, de partager préoccupations et soucis avec d'autres et de profiter au maximum de leur retraite.

Le club est ouvert à tous les aînés de Delémont et environs, du lundi au vendredi, de 14 h. 30 à 17 heures. Chacun peut s'y rendre une ou plusieurs fois par semaine, que ce soit pour participer aux activités organisées — petite menuiserie, ouvrages de dames, rotin et petite vannerie — ou simplement pour passer un agréable moment en compagnie d'autres aînés. Enfin, les « Mardis du club » proposent, dans la grande salle du home,

après-midi récréatifs, conférences, films, voire excursions, selon le programme affiché au club.

L'équipe d'accueil du club vous donnera volontiers tous renseignements (éventuellement, téléphoner à Pro Senectute Jura-Nord, Delémont, tél. (066) 22 30 68.

Rendez-vous à Sousse !

Le Secrétariat romand des vacances Pro Senectute vous donnera la possibilité de fuir les brumes hivernales en organisant pour vous, du 13 au 27 mars 1976, un séjour de vacances en Tunisie.

Vous trouverez, à Sousse, soleil, paysages nouveaux, possibilité de vous baigner dans une piscine chauffée et couverte, un hôtel confortable. Des renseignements complémentaires et les conditions d'inscription paraîtront dans la prochaine édition d'« Aînés ».

Matinée d'achats pour le troisième âge

A Fribourg, la matinée d'achats pour les fêtes est fixée, cette année, au mercredi 3 décembre. Le Centre d'Avry ouvrira ses portes à nos aînés et aux handicapés.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau cantonal de Pro Senectute, rue St-Pierre 26, 1er étage, 1700 Fribourg, tél. (037) 22 41 53, ou à Pro Infirmités, Pérolles 8, 1700 Fribourg, tél. (037) 22 27 47.

A Lausanne, la matinée d'achats pour handicapés et personnes âgées est fixée au lundi 1er décembre, aux Grands Magasins Innovation, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

A Yverdon, le lundi 8 décembre, à la Placette, de 9 heures à 11 heures. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Pro Senectute, Lausanne, tél. (021) 36 17 23.



— Depuis qu'on ouvre les magasins spécialement pour les mémés et les pépés, qu'est-ce qu'on va recevoir comme cadeaux ! (Dessin de Rol-Cosmopress)